

REPRISE DE L'ACTIVITE ET ENCADREMENT DE SON EQUIPE

Avec cette crise sanitaire, nous connaissons une situation exceptionnelle qui peut avoir un impact sur la santé et la sécurité des agents et la manière de les accompagner au quotidien.

Se protéger contre les risques spécifiques liés au virus et cela, sur la durée amène à Reprendre dans des circonstances différentes de celles habituellement rencontrées et dégrade les conditions de réalisation du travail. Dans ce contexte, il est demandé aux agents plus d'efforts d'adaptation, le collectif de travail et les équilibres trouvés par chacun pour bien faire son travail sont perturbés. Il est essentiel de pouvoir :

- *Rassurer les agents*
- *Favoriser leur activité*

En mode dégradé, l'écart entre les objectifs fixés (travail prescrit) et la réalité du terrain (travail réel) est encore plus important. Des marges de manœuvre doivent être laissées à l'ensemble du personnel pour réguler au mieux l'activité ; *L'encadrant, lui, doit fixer le cadre.*

En tant que responsable, il est donc nécessaire de repenser la manière de travailler avec vos agents afin d'assurer des conditions de travail qui permettent de les préserver notamment face aux risques psychosociaux.

Ce document d'aide vise à vous apporter des repères quant à la manière de préparer la reprise ou la poursuite des activités de travail en sortie progressive de confinement.

Ces mesures ne sont pas exhaustives, *des conseils sur des mesures plus spécifiques peuvent vous être apportés.*

Ce document n'a pas pour objet de rappeler les mesures d'hygiène et gestes barrières précisées dans les recommandations de santé publique, ni les réglementations en matière de santé et sécurité du travail. Vous pouvez vous référer aux conseils de votre centre de gestion



Coronavirus Covid19

Recommandations de reprise d'activité

En tant que responsable de la reprise d'activité des agents, à quoi dois-je être vigilant ?

Je prépare le retour des agents confinés

Qui peut se « déconfiner » ?

- Je prends des nouvelles des agents. J'identifie ainsi comment ils appréhendent cette reprise (santé, travail...), leur disponibilité (garde d'enfants par exemple, avec les incertitudes liées aux modalités d'accueil dans les écoles...), leurs questionnements.
Je les informe de la manière dont la collectivité travaille à cette reprise. L'activité devra donc se penser en fonction des agents « disponibles » et devra veiller à ne pas mettre en difficulté, selon leurs compétences, les agents qui reprennent ou poursuivent l'activité.

Comment préparer la reprise en tant qu'encadrant ?

- Reprise d'activités ne veut pas dire refaire exactement comme avant
- Il est conseillé de travailler entre responsables et chefs d'équipes et aussi les assistants de prévention. Ils connaissent bien le travail de leurs agents et seront en première ligne pour ajuster l'activité.
 - Prioriser les tâches :
 - Toutes les tâches ne sont pas nécessairement à reprendre en sortie de confinement. Certaines peuvent être reportées et permettre de conserver des marges de manœuvre dans la mise en place des nouvelles règles de travail...
 - Certaines tâches quand les conditions de sécurité ne sont plus remplies (carences en matériel et matériaux, absence d'agents disposant des formations/habilitations nécessaires, coactivité non gérée...) doivent être reportées.
 - Identifier les activités qui peuvent être maintenues en télétravail
 - Identifier les tâches à réaliser sur les premières journées pour lesquelles une fiche de tâche peut être formalisée. Ceci me permettra d'identifier la main-d'œuvre, les matériels et les matériaux nécessaires, de définir les méthodes en fonction.
 - Prendre contact régulièrement avec les partenaires (exemples: direction école, communauté de communes ou mairie...) ou fournisseurs (alimentaires, produits d'entretien, EPI, matériaux...), pour voir avec eux des éventuelles contraintes supplémentaires à traiter.
 - Recenser les risques / difficultés qui vont être rencontrées pour le respect des gestes barrières et pour la bonne exécution des tâches (qualité, sécurité...)
 - Visiter les zones de travail afin d'identifier et de traiter
 - les éventuelles problématiques survenues depuis la fermeture (dégradation des installations, interventions préalables à la réouverture au public...),

Coronavirus Covid19

Recommandations de reprise d'activité

- les zones de travail où les gestes barrières ne peuvent pas être respectés (espace confiné, exigü),
 - Proposer des aménagements techniques et organisationnels qui permettent la bonne réalisation de la distanciation sociale, des protections collectives et des gestes barrières : voir fiches guide prévention
 - Commander les fournitures, matériaux et EPI nécessaires à la reprise
- Il faut prendre en compte dans la charge de travail et dans les procédures de travail des agents toutes les mesures de protections exigées.
- Penser à proposer aux agents quand cela est possible des pauses ou des activités moins sollicitantes dans cette période où le travail **demande une attention et une vigilance accrue** (exemple accueil public)
- Consulter les agents / présenter les pistes de réflexion (sur l'organisation du travail, les mesures de protections...): ce sont eux qui connaissent le mieux leur activité et les difficultés qu'ils vont être amenés à rencontrer
 - Proposer ces pistes en priorité aux agents les moins inquiets face à cette reprise
 - Rappeler le droit à l'expérimentation

A noter : Le dialogue dans les collectivités revêt une importance essentielle en situation de crise. Les représentants du personnel, en particulier les représentants CHSCT peuvent vous aider

• Comment organiser la reprise sur site avec les agents

- Proposer un temps d'échange collectif en respectant la distanciation pour présenter à chaque équipe les mesures prises :
 - Faites un bref rappel de ce qui s'est passé dans la collectivité depuis le démarrage du confinement
 - Rappeler/sensibiliser sur les mesures barrières. Certains agents confinés depuis le début ont, pour certains, encore peu pratiqués ces mesures.
 - Sensibiliser les agents à consulter un médecin dont les numéros sont indiqués en fin de document s'ils ressentent des symptômes (ou leurs proches)
 - Avertissement : ne pas faire travailler de personnel malade ou en cas de doute sur l'état de santé d'une personne, ne pas lui autoriser l'accès au lieu de travail.
 - Présenter les aménagements
 - Organisationnels
 - Techniques
 - EPI le cas échéant
 - Rappeler que cette phase de reprise ne va pas permettre de « rattraper le retard » sur l'activité. Il est important de bien énoncer les nouveaux objectifs de travail pour cette reprise

Coronavirus Covid19

Recommandations de reprise d'activité

- Les agents n'ont pas (ou peu) eu d'échanges sur la durée du confinement. Laisser un temps de parole pour que chacun s'exprime sur cette reprise d'activité (inquiétudes à lever, redéfinition du travail, leurs besoins...)
- **Il n'est pas possible de tout anticiper**
 - Favoriser les remontées d'informations régulières (retour d'expérience) afin d'identifier et de traiter les situations à risque non anticipées, d'évaluer la pertinence des mesures adoptées
 - A minima : Prévoir un temps d'échange à la fin de la 1ère ou 2ème journée puis régulièrement.
 - Visites ou contacts téléphoniques réguliers avec les agents pour s'assurer que tout se passe pour le mieux
 - Echelonner les reprises pour permettre d'être disponible pour répondre aux sollicitations.
 - Autoriser l'arrêt temporaire d'activité si les conditions ne sont pas réunies
 - Poursuivre le temps nécessaire, l'ensemble des aménagements permettant l'application des mesures de prévention du risque sanitaire.
 - Certains agents peuvent être en difficulté pour assimiler les gestes barrières dans leur travail ou bien changer leur manière de réaliser leur travail. Il est essentiel de les accompagner.
- Rappeler régulièrement les gestes barrières et les mesures spécifiques (prise de poste, réunion, visite de terrain...)
- **Ne pas se focaliser que sur le risque COVID : Vigilance au soutien au travail et à la reconnaissance**

Dans toute la durée du maintien des règles sanitaires

De nouvelles recommandations gouvernementales vont certainement être émises : il est nécessaire de se tenir informé et d'ajuster régulièrement. Il convient donc de mettre en place une veille. Le CDG fait cette veille, n'hésitez donc pas à aller régulièrement sur le site.

- Ajuster quotidiennement et collectivement l'activité en fonction des priorités et des objectifs, des moyens et des agents présents... Il faut soutenir et réguler les agents dans leur travail, et ce jusqu'à ce que les conditions permettent une reprise d'activité habituelle
- Penser à communiquer sur ces ajustements et l'organisation du travail de l'équipe
- Autant que possible, il faut privilégier la mise en relation de collègues pour limiter l'isolement sur de longues périodes de travail en respectant la distanciation.



Coronavirus Covid19

Recommandations de reprise d'activité

- Le travail en mode dégradé et qui plus est à distance peut entraîner une surcharge de travail, des difficultés liées à l'isolement, des difficultés à travailler d'une manière satisfaisante. De même, l'équilibre peut être précaire entre la vie personnelle et la vie professionnelle. N'hésitez pas à revenir sur les points développés en lien avec le télétravail (lien avec doc)
- Ayez une vigilance particulière pour les agents qui ne reprennent pas (identifiés comme « vulnérables », garde d'enfant, en arrêt de travail...).
Ne les excluez pas des échanges, gardez le contact (avec leur accord), cela permettra de diminuer le sentiment d'inutilité et d'isolement que certaines personnes pourraient ressentir en ne participant pas à l'activité.
- Les agents inquiets / angoissés pour lesquels la reprise semble difficile : restez à l'écoute, essayez de comprendre ce qui peut les mettre en difficulté. Si c'est en lien avec l'activité, n'hésitez pas à ajuster, si cela relève de difficultés plus personnelles, n'hésitez pas à leur proposer de prendre appui sur le service de santé.

Focus sur les agents pour lesquels la situation ne change pas : missions essentielles et télétravailleurs

- Le retour au travail de certains collègues vient changer le travail ou la perception de son travail (utilité, sens du travail, perte du collectif)
- S'assurer que les modalités d'organisation peuvent se poursuivre telles qu'elles ont pu se mettre en place lors du confinement
- Echanger avec les agents pour faire un bilan des semaines passées et ajuster les modalités de poursuite de leur activité
- Les télétravailleurs dans le cadre de la reprise de l'activité :
 - Des agents qui sont dans l'attente d'une reprise de travail, qui peuvent s'épuiser, qui peuvent avoir le sentiment de faire du travail de moindre qualité (acceptable durant le confinement mais qui peut devenir problématique dans cette nouvelle période).
 - Permettre le retour de certains agents qui pourraient être en difficulté en télétravail : l'objectif est de trouver un équilibre entre la santé (pas seulement liée à la crise sanitaire) et le risque encouru face à la crise

Ce contexte n'est pas facilitant pour accompagner vos équipes. Soyez vigilants à vous et vos propres conditions de travail. N'hésitez pas à trouver des points d'appui



Coronavirus Covid19
Recommandations de reprise d'activité

N° PRA013
06/05/2020